

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Indice de biodiversité local

Une méthode utile pour évaluer l'impact des projets sur la biodiversité

Paris, le 28 juillet 2026 | Fruit de quatre années de travaux menés aux côtés de partenaires économiques et scientifiques, l'Indice de biodiversité local (IBL) est une méthode innovante permettant d'analyser et d'anticiper l'impact local des projets d'aménagement sur la biodiversité. Cette modélisation, conçue pour orienter les décisions vers des solutions plus favorables à la biodiversité, a été soumise à l'évaluation d'un panel d'experts scientifiques reconnus. Le bilan de cette analyse est publié.

Un besoin croissant d'outils d'évaluation fiables

L'effondrement de la biodiversité est aujourd'hui largement attribué aux activités humaines, en particulier à la destruction et à l'artificialisation des milieux naturels. Dans ce contexte, de nombreux acteurs souhaitent agir et réduire leurs impacts. Toutefois, une question demeure centrale : comment évaluer concrètement l'efficacité des engagements pris ? À l'échelle d'un projet, comment s'assurer que les ambitions environnementales se traduisent réellement sur le terrain ?

Depuis 2022, CDC Biodiversité s'est penchée sur cette question avec plusieurs entreprises : APRC, AREFIM, AXDEV, Brownfields, CDC Habitat, Compagnie des Alpes, Eiffage, Icade, La Poste Immo, Nhood, Novaxia, SGP.

Avec l'appui de ses partenaires, CDC Biodiversité a développé une méthode permettant d'évaluer de manière simple et rapide l'impact des projets (aménagement, infrastructure, ou autres) sur la biodiversité dès la phase de conception, afin de pouvoir proposer et mettre en œuvre des solutions de moindre impact.

Une méthode opérationnelle d'aide à la décision

La méthode Indice de biodiversité local évalue la biodiversité d'un site à un état initial (instant T) ainsi qu'à un état projeté (projet futur) sur deux compartiments : le compartiment végétation et le compartiment sol. Elle s'appuie sur des indicateurs validés par la communauté scientifique afin d'évaluer la capacité d'un site à accueillir la faune et la flore ainsi qu'à remplir des fonctions de régulation (filtration de l'air, infiltration de l'eau, potentiel de stockage de carbone dans le sol, microclimat, etc.). Elle prend également en compte la connectivité fonctionnelle d'un site en modélisant son intégration dans son contexte paysager. Par ailleurs, l'outil a été conçu pour apporter une aide à la décision rapide et opérationnelle aux maîtres d'ouvrages, à tout moment du projet de sa conception à sa réalisation.

À l'issue de l'analyse, les porteurs de projet disposent d'un niveau de lecture précis leur permettant de comprendre les conséquences de leurs choix et d'orienter leurs décisions pour contribuer à la réduction de l'artificialisation des sols, la restauration de la biodiversité. L'IBL constitue ainsi un outil d'aide à la décision, conciliant rigueur scientifique et lisibilité, adapté aux contextes urbains et périurbains en France métropolitaine.

Une analyse critique pour attester de la rigueur de la méthode

Après avoir été expérimentée sur une quinzaine de site en France métropolitaine, la méthode a été soumise à partir d'octobre 2024 à un groupe d'experts issus de différentes institutions : Olivier Delzons, Brian Padilla et Chloé Thierry (UMS Patrinat, MNHN), Stéphanie Gaucherand (INRAe), Nicolas Hette-Tronquart et Vincent Zaninotto (OFB), Thomas Schwab (CEREMA) Camille Dechavassine et Michel Perret (DGALN), Xavier Houard (MNHN, anciennement OPIE) et Tifenn Pedron (OPIE).

Les experts ont examiné la méthode, analysé la pertinence des hypothèses posées, des protocoles mis en place afin de réaliser l'échantillonnage, limiter les biais observateurs, interpréter les résultats. Les principes fondamentaux de la méthode ainsi que ses limites d'utilisation ont été discutés puis validés.

Les résultats désormais accessibles

Le bilan de cet exercice est disponible et consultable via le site de CDC Biodiversité.



[Indice de biodiversité local](#) [Synthèse de l'analyse critique de la méthode](#) [\(2024-2025\)](#)

« Nous sommes collectivement responsables de l'érosion de la biodiversité et conscients de la nécessité d'y remédier et de pouvoir traduire nos ambitions en décisions concrètes. L'Indice de biodiversité local répond à cette exigence. Il permet de remettre la biodiversité au cœur des choix d'aménagement, dès leur conception, en objectivant les impacts et en éclairant les arbitrages.

Chez CDC Biodiversité, nous sommes convaincus que la transition écologique passera par des outils opérationnels, fondés sur la science, capables d'accompagner les acteurs dans leurs transformations. Avec l'IBL, nous franchissons une étape supplémentaire : celle d'une approche à la fois exigeante, pragmatique et tournée vers l'action, pour concevoir des projets plus respectueux de la biodiversité. »

Marianne LOURADOUR, Présidente de CDC Biodiversité

« Nous sommes ravis de voir que la méthode IBL a été jugée pertinente pour établir des scénarios de potentiel de biodiversité à l'échelle d'un projet en contexte urbain/ péri-urbain, et donc centré sur la biodiversité ordinaire de certains de nos sites de loisirs. En effet, depuis la création du Club IBL, nous avons soutenu le besoin d'avoir des indicateurs simples, synthétiques et largement compréhensibles par les chefs de projets. Ceux-ci permettront l'analyse comparative des gains et des pertes entre un état initial et un ou plusieurs scénarios d'états projetés. L'IBL devrait occuper une place de choix dans les boîtes à outils des aménageurs venant combler un vide entre d'une part une situation sans métrique évidente, et d'autre part des méthodes scientifiques davantage robustes mais plus complexes à mettre en œuvre et ne visant pas exactement le même objectif. Nous avons l'intention de monter en maturité dans son utilisation sur certains de nos projets. »

Frédéric GRANGER, Directeur RSE de la Compagnie des Alpes

« L'IBL apporte une réponse concrète à un besoin croissant : disposer d'un outil opérationnel et scientifiquement robuste pour évaluer les impacts des projets sur la biodiversité dès leur phase de conception. Il a été notamment conçu pour prendre en compte les insectes dans ces composantes, permettant ainsi de proposer une évaluation plus fine et complète des impacts d'un projet sur la biodiversité.

L'Opie se réjouit d'avoir contribué au développement de cet outil aux côtés de CDC Biodiversité et salue la volonté de rendre ces enjeux accessibles aux opérateurs grâce à une méthode lisible et directement mobilisable dans l'aide à la décision. »

Alix SAUVE, Coordinatrice du pôle Étude et projets de conservation de l'OPIE, Office pour les insectes et leur environnement

À propos de CDC Biodiversité

Créée en 2008, CDC Biodiversité est une entreprise qui concilie biodiversité et développement économique, au service de l'intérêt général. Entièrement dédiée à la biodiversité, cette filiale du Groupe CDC intervient sur trois axes : conseiller, mesurer et renaturer. Son expertise lui permet de conseiller et de former à toutes les thématiques biodiversité. CDC Biodiversité propose de mesurer l'empreinte des activités sur la biodiversité avec plusieurs outils adaptés selon les contraintes des acteurs économiques : l'Indice de biodiversité local, le Global Biodiversity Score ou AgriBEST. Enfin, CDC Biodiversité met en œuvre des actions concrètes de renaturation sur le long terme, visant la création de gains écologiques quantifiés par des solutions fondées sur la nature.

En savoir + sur [CDC Biodiversité](#) -   

Contact presse Isabelle JULLIEN – communication@cdc-biodiversite.fr – 06 86 14 93 15